

Conditions Générales de Vente

1. Objet

Les conditions générales de vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la Société 7XS Solutions (Siret 83032997500023) et de son Client dans le cadre de la vente de prestations de services telles que le développement informatique ou les formations (liste non exhaustive soumise à évolution). Toute prestation accomplie par 7XS Solutions implique donc l'adhésion pleine et sans réserve de l'acheteur aux présentes CGV.

2. Tarifs

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande. 7XS Solutions s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

3. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par Virement Bancaire pour les prestations de développement ou les formations.
- soit par Carte Bancaire pour les achats de produits sur le site <https://www.7xs-solutions.fr/>

Le règlement des factures émises par 7XS Solutions sont payables à 30 jours fin de mois, date d'émission de facture.

4. Retard de paiement

Conformément à la loi du 22/03/2012, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due pour tout incident de paiement, et ce, en sus des pénalités de retard (calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal).

Toutefois, une indemnité complémentaire pourra être due à hauteur du montant réel des frais de recouvrement lorsque ce montant excédera 40 €.

5. Clause résolutoire

En cas de résiliation de l'accord par l'une des 2 parties, les sommes dues par le Client seront calculées au prorata des prestations déjà effectuées à la date de la résiliation.

6. Clause de réserve de propriété

7XS Solutions garde la propriété pleine et entière des codes sources ainsi que des Résultats de ses prestations ainsi que . 7XS Solutions garde donc tous les droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle, se gardant le droit de faire tout usage et d'exploiter les Résultats pour les besoins de ses activités ou au bénéfice de tiers.

8. Confidentialité

7XS Solutions s'interdit de divulguer les données sensibles concernant le Projet et les Processus utilisés dans l'activité de l'entreprise du Client. Un accord de confidentialité peut être fourni par 7XS Solutions sur demande.

7. Force majeure

La responsabilité de 7XS Solutions ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

8. Limitation de responsabilité

En aucun cas, 7XS Solutions ne pourra être tenu responsable de tout dommage spécial, accessoire, indirect ou consécutif quel qu'il soit (y compris, sans limitation, les dommages pour perte de bénéfices commerciaux, perte d'exploitation, perte d'informations commerciales ou toute autre perte pécuniaire) résultant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser le Résultat des prestations même si 7XS Solutions a été informé de la possibilité de tels dommages. Indemnité : Le Client sera seul responsable des dommages découlant, directement ou indirectement, de l'utilisation de vos droits en vertu de la présente licence. Le client défendra, indemnisera et dégage 7XS Solutions de toute responsabilité à l'égard de toute perte, responsabilité, dommages, coûts ou dépenses (y compris le paiement d'honoraires d'avocat) découlant de votre utilisation et modification du Résultat.

9. Compatibilité des développements

La compatibilité des développements effectués est garantie pour 2 versions majeures ascendantes de Tekla Structures.

10. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Albi.